



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Animateur : M. PAREUX
Membre : M. BOISNOIR

PV du 8 octobre 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financier.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ **A l'attention des clubs** : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis** de 10h30 à 12h00. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19.**



NOUVELLES DES CLUBS DE L'ESSONNE EN COUPE NATIONALE FUTSAL :

Résultat des clubs qualifiés pour le tour n°2 de la Coupe Nationale Futsal :

- BRUNOY FC 1 qualifié suite au forfait de VITRY ASC 1.
- ATLETICO DE BAGNOLET 1 / IGNY FUTSAL 1 : 2-4
- ORSAY BURES FC 1 qualifié suite au forfait de PERRAY FOOT ES 1.
- SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / PIMENT NOIR 1 : 6-3
- CROSNE FC 1 / MYA FUTSAL 1 : 2-5
- HB FUTSAL 91 1 / PARIS FUTSAL 1 : 3-5
- ULIS FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S 1 : 1-5
- BOIS LE ROI FC 1 / VILLABE ETS 1 : 4-10

CHAMPIONNAT FUTSAL

Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

- Match n° 29437803 – CROSNE FC 1 / HB FUTSAL 91 1 du 12/10/2024

Demande de CROSNE FC de changement d'horaire via Footclubs.

Accord d'HB FUTSAL.

Accord de la Commission.

Cette rencontre se jouera à 18h30.

- Match n° 29437850 – MEDEMA AIDE 1 / MYA FUTSAL 2 du 26/10/2024

Demande de MEDEMA AIDE de changement d'horaire via Footclubs.

Accord de MYA FUTSAL.

Accord de la Commission.

Cette rencontre se jouera à 18h00.

- Match n° 29437790 – CROSNE FC 1 / BRUNOY FC 1 du 30/11/2024

Courriels de CROSNE FC et de la Mairie de CROSNE.

Le gymnase LA PALESTRE est indisponible les 30 novembre et 1^{er} décembre 2024.

Demande de CROSNE FC via Footclubs pour jouer cette rencontre le 07/12/2024, sans l'accord de BRUNOY FC, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Prochaine réunion le mardi 15 octobre 2024